

## CONFÉRENCE DE PRESSE DU 20 SEPTEMBRE 2007

### « La Ville de Marseille soutient la création d'un Parc National des Calanques »,

Intervention de Jean-Claude Gaudin  
Sénateur Maire de Marseille

Mesdames, Messieurs,

Le site d'exception des calanques a toujours suscité l'admiration des Marseillais et des visiteurs extérieurs. Il a aussi suscité l'inquiétude des citoyens soucieux de sa préservation pour que les générations futures puissent encore en bénéficier. Le classement du site au niveau national, depuis le milieu des années 70, n'a bien sûr pas suffi à harmoniser les principes de gestion des différents partenaires : 7 propriétaires publics et de multiples propriétaires privés, se partagent en effet les 5 500 hectares terrestres.

C'est pour cela que dès le début de mon premier mandat, Robert Assante et Guy Teissier ont été à l'origine de la création d'une instance capable de rassembler toutes les bonnes volontés, sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public, le GIP des Calanques de Marseille à Cassis.

Ce Groupement d'Intérêt Public créé en décembre 1999 avait une double mission :

- mettre en place une animation et une coordination des actions de protection et de gestion d'un Parc National,
- préparer la mise en place d'une structure de gestion pérenne qui pouvait être un Parc national.

Le GIP a donc, sous la présidence de Guy Teissier, rassemblé tous les acteurs, propriétaires, gestionnaires, habitants, usagers qui n'avaient pas l'habitude de travailler et de réfléchir ensemble. Il a recensé tous les usages inscrits dans l'histoire des Calanques, et qui méritent d'être conservés. Nommé opérateur « Natura 2000 » en 2003 pour le site des Calanques, le GIP a fait l'inventaire de sa faune et de sa flore sous protection européenne. Il a enfin « occupé le terrain », sensibilisé les visiteurs, avec les patrouilles vertes sur terre, et les patrouilles bleues sur la mer. Tout un travail remarquable, en partenariat étroit avec les services de la Ville, qui est aussi le principal financeur.

La réflexion sur le Parc national quant à elle fut plus difficile, la loi n'étant pas adaptée à ce grand Parc périurbain que représente les Calanques : je ne souhaitais pas qu'il échappe à la souveraineté de Marseille ! Alors nous avons changé la loi de 1986 trop jacobine à mon goût et je suis moi-même intervenu au Sénat pour rappeler mon attachement à ce que le Parc ne se fasse pas contre l'avis des habitants et des usagers.

Nous avons été entendus puisque la loi du 14 avril 2006 sur les Parcs nationaux de « nouvelle génération » prévoit notamment que la « gouvernance » soit bien confiée aux acteurs locaux, l'Etat ayant un pouvoir plus limité, mais apportant toujours son appui financier.

La loi a aussi officialisé les GIP comme « outils » de création des Parcs Nationaux.

De ce fait, et alors même que sa convention constitutive arrive à échéance cette année, après 8 années d'existence, je me suis engagé cet été à ce que le GIP soit prorogé pour 3 années supplémentaires - dans ce cadre nouveau : il sera ainsi officiellement missionné pour préfigurer le Parc National. L'avenant de prorogation est établi et je le proposerai à l'approbation d'un prochain Conseil Municipal, en novembre probablement. C'est la raison de mon intervention de ce jour car nous avons maintenant un défi à relever tous ensemble :

au sein des nouveaux Parcs Nationaux, les représentants locaux auront la majorité. Ils disposeront donc du pouvoir de décision, à condition de s'entendre pour que cette majorité reste unie.

Dans le cas contraire, l'Etat retrouvera une majorité relative. L'équation est simple, motivante. Elle méritait d'être expliquée.

Les Marseillais, les élus, nous garderons la main sur ce que nous voulons faire de notre territoire si nous partageons des objectifs communs autour d'un développement durable de nos atouts.

Il nous faut donc trouver les moyens de préserver les richesses naturelles fragilisées de ce territoire terrestre et marin en le maintenant ouvert aux activités humaines. Celles-ci doivent s'adapter à certaines contraintes, mais elles doivent perdurer et s'organiser pour contribuer davantage à l'essor économique, touristique et social de notre Ville. C'est cela le développement durable, la Qualité de Vie Partagée.

Le Parc National nous met d'ailleurs face à ce défi : en affirmant la protection des lieux il renforce aussi son image et son attractivité, donc sa fréquentation. Il conviendra donc de se donner avec le Parc les moyens humains, juridiques, financiers de gérer cette difficulté. Mais ne rien faire serait certainement pire.

Pour prolonger sa réflexion et le débat nécessaire le GIP vient de lancer un diagnostic de territoire qui va resituer les Calanques et leur vocation dans le cadre élargi des espaces terrestres et marins de l'agglomération marseillaise.

Pour ce qui est de la mer, le GIP s'inscrit ainsi naturellement dans la démarche d'élaboration du Plan de Gestion de la Rade et des espaces littoraux Marseillais. Il recherchera aussi, côté terre, une complémentarité avec les autres massifs naturels de l'aire marseillaise et, enfin, renforcera ses liens avec les secteurs urbanisés.

L'ensemble des parties prenantes ainsi que les collectivités auront bien entendu leur mot à dire tout au long du processus qui conduira aussi à distinguer, conformément à la loi, les espaces ayant vocation à constituer le « cœur du parc » de ceux ayant vocation à devenir des « aires d'adhésion ».

Tout ceci constituera le dossier d'« avant projet » qui « remontera à Paris » afin d'obtenir l'aval du Premier Ministre. C'est ce que l'on appelle dans le jargon administratif la « prise en considération », c'est-à-dire, l'engagement officiel de l'Etat à soutenir la démarche sur un « territoire d'étude » (qui pourrait éventuellement être assez large, au départ, quitte à être réduit ensuite, comme le prévoit la loi) .

Si cette « prise en considération » intervient d'ici un an, il restera un peu plus de deux ans au GIP pour rédiger le projet de Parc National en lui-même, c'est-à-dire aller dans le détail du contour, des statuts et du fonctionnement du futur Parc National.

Avec mes amis Jean-Pierre Teissère, Maire de Cassis, Guy Teissier et Dominique Tian, à qui je vais maintenant laisser la parole, nous sommes décidés à saisir cette belle opportunité pour valoriser nos quartiers, nos villes et notre région... mais vous voyez que tout cela prend du temps et exige patience et énergie pour construire un consensus durable basé sur une vision d'avenir partagée et responsable, qui ne peuvent naître que de la compréhension mutuelle, de la confiance et du respect.